



## Evacuation terrasse du dessus ?

Par **stephe12**, le **28/09/2016** à **01:43**

Bonjour,

J'ai au dessus de ma terrasse une autre terrasse qui dispose de 4 tuyaux pour évacuer l'eau de pluie ainsi que l'eau de nettoyage éventuel... Toute cette eau tombe sur ma terrasse et sur mes bâches neuves (qui pourraient être tachées par des produits). J'ai demandé au syndic l'installation d'une gouttière afin de récupérer toute cette eau. Pour le moment rien ne bouge. Ma question est simple, suis je dans mon droit de demander cela ou est ce que le syndic peut me refuser la pose de cette gouttière ?? à priori l'article 681 du code civil ne parle que des toitures et non des terrasses. Je n'ai trouvé aucune jurisprudence sur le sujet. Merci à tous pour votre aide.